

► cile parental, se développe, c'est plus par souci d'économies, dans un contexte de baisse des financements publics, que par conviction quant à l'intérêt de cette forme de soutien de l'enfant.

C'est dans ce contexte que La sauvegarde du Nord a proposé en 2016 de recourir à des contrats à impact social pour financer un programme permettant d'éviter des placements. Ces contrats allient le département, l'association et des investisseurs comme la BNP ou la Caisse des dépôts et consignations, qui engageraient 1,4 million d'euros. Selon le directeur de l'association d'alors, Christophe Itier <sup>[6]</sup>, ce programme serait « gagnant-gagnant », avec des économies de 4 à 6 millions d'euros pour la collectivité en trois ans – dans la mesure où les placements coûtent très cher (environ 55 000 euros par enfant et par an) – et un retour sur investissement de 6 % pour les financeurs si l'objectif est atteint. Assez critiqué par crainte d'une course aux résultats des investisseurs et d'un désenga-

gement de la puissance publique, ce projet ne s'est pas encore concrétisé.

D'autant que face aux 30 millions d'euros annuels de financements publics que perçoit le pôle de protection de l'enfance de l'association, soit près de vingt fois les économies escomptées, ces dernières semblent marginales. Le responsable du pôle, Cyriaque Cacheux, insiste toutefois sur le fait qu'innover dans le domaine de la protection de l'enfance est « de plus en plus dur », les financements disponibles servant quasi exclusivement à la mise en œuvre de missions déjà éprouvées. Comme les autres associations, la Sauvegarde du Nord cherche pourtant toujours à inventer : « *Le vrai changement consiste à pousser à faire travailler les acteurs du milieu ouvert avec ceux de l'hébergement, ceux de l'inclusion sociale avec ceux de la protection de l'enfance, pour ne pas provoquer de rupture inutile dans les trajectoires des personnes, car il y en a qui ont besoin d'aide sur des durées extrêmement longues.* » ■ Bénédicte Weiss

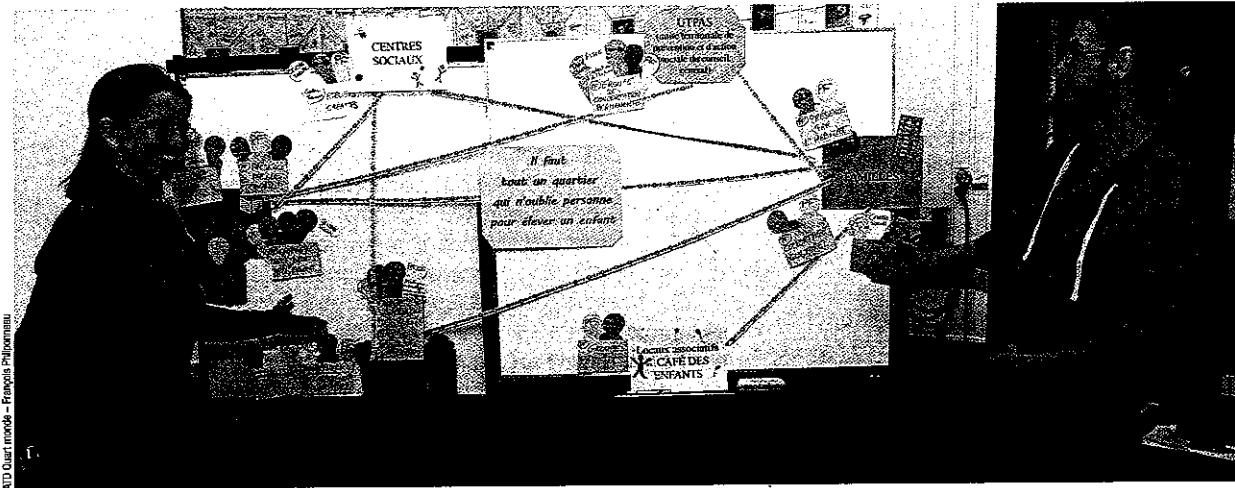
[6] Actuel haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire.

## Renforcer les liens entre l'école et les parents

La communication est souvent difficile entre le monde scolaire et les parents, notamment ceux issus de milieux défavorisés. Des initiatives leur permettent de renouer le dialogue.

**V**oilà vingt ans que le mouvement ATD Quart monde met en œuvre son « croisement des savoirs », une méthodologie de débat entre groupes de pairs pour établir un dialogue entre des personnes en situation de pau-

vreté et des professionnels. Depuis 2015, il le développe également dans des écoles du Nord de la France, avec l'Éducation nationale et des centres socioculturels : pendant trois jours, des enseignants, des acteurs du quartier, des parents ayant un bon souvenir de l'école et d'autres en ayant gardé au contraire un mauvais discutent, d'abord par groupes de personnes partageant la même expérience, puis entre eux. « *L'idée est de mettre les acteurs à égalité*, précise Sreng Truong, d'ATD Quart monde. *Il s'agit pour chacun d'entrer dans l'univers de l'autre.* » Grâce à cela, un parent a com-



ATD Quart monde - François Pillemer

pris comment la date de la « réunion de rentrée » était choisie et un enseignant a décidé d'assister aux matchs de football de ses élèves le samedi, pour mieux les connaître.

### Comprendre les critiques

« Le dispositif est sécurisé, car certaines choses sont difficiles à entendre », souligne Sreng Truong. Par exemple, une des parties prenantes, bien qu'elle fasse de son mieux, en toute bonne foi, peut voir remis en cause par les autres son travail ou sa manière d'approcher la réussite des enfants. Aussi, des animateurs formés par ATD Quart monde sont présents pour permettre aux uns et aux autres de comprendre les critiques ou de les utiliser de façon constructive.

L'approche se veut globale et inclut les acteurs du quartier. « Les centres socioculturels ont, parmi leurs adhérents, des parents qui ne sont jamais allés à l'école », explique Sylvie Lambert, du pôle accompagnement formation de la Fédération des centres sociaux du Nord-Pas-de-Calais. D'abord lancé dans le quartier lillois de Fives en 2015, le projet a commencé à essaimer en 2016 dans dix autres écoles du Nord et du Pas-de-Calais inscrites dans le dispositif REP+ [1].

Pour ce projet, ATD Quart monde et ses partenaires s'appuient sur plusieurs textes, dont le « Référentiel pour l'éducation prioritaire » de l'Éducation nationale, établi dans la foulée de la loi d'orientation et de programmation pour

**Rencontre dans le quartier lillois de Fives, au collège Boris-Vian, dans le cadre de la démarche du croisement des savoirs initiée par ATD Quart monde.**

la refondation de l'école de la République de 2013. Il affiche entre autres priorités « une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ». A l'été 2014, un rapport d'information parlementaire [2] notait l'existence d'une « double défiance » entre parents et enseignants ainsi que de « points de friction », comme sur la carte scolaire, le handicap, la violence et les devoirs à la maison. Ses auteurs avançaient : « Le rapport avec l'école des parents issus des milieux populaires ou vivant dans la grande pauvreté peut être empreint de méfiance, apprise ou "héritée", voire de rejet. »

En parallèle, Pierre Périer, professeur de sciences de l'éducation à l'université Rennes 2, estime que « l'institution scolaire attend un certain type de parents d'élèves. Or, dans les quartiers prioritaires, pour un grand nombre de parents, la norme est de ne pas intervenir dans la scolarité de leur enfant, considérant que c'est à l'école de le prendre en charge sur le temps scolaire et qu'elle est plus compétente qu'eux pour apporter des réponses ».

### Une « clinique de concertation »

« L'important est d'ouvrir la voie à ce que nous appelons une "pédagogie du détour", pour permettre l'intervention d'autres professionnels »

[1] REP : Réseau d'éducation prioritaire. Les enseignants des établissements classés en « REP+ » bénéficient de temps de formation pendant lesquels ils sont remplacés. Ce sont ces temps qui sont mis à profit pour le « croisement des savoirs ».

[2] Assemblée nationale, Commission des affaires culturelles et de l'éducation, Rapport d'information sur les relations entre l'école et les parents, juillet 2014 (rapporteuse : Valérie Corre).

► *se situant à la périphérie de l'école* », exprime pour sa part Marie-Claire Michaud, présidente de l'association Ecole et famille, qui intervient dans sept régions. Son travail, commencé en 1999, se fonde notamment sur le concept de « clinique de concertation ». Cela consiste à réunir des professionnels de plusieurs services (sociaux, éducatifs...) et des parents « avec une visée à la fois économique et thérapeutique : quand on se rassemble une heure tous ensemble, on évite beaucoup d'efforts et d'argent perdu. Et au sortir de ces "cliniques", familles et professionnels se sentent mieux ».

### Fournir des clés

Certains des parents suivis par l'association deviennent par la suite des « parents relais », jouant alors le rôle d'interface entre les professionnels concernés et d'autres parents. Pour Pierre Périer, il est également important que ces relais existent au sein même des écoles. La loi de 2013 exige la mise en place d'un « espace parents » dans les établissements. Au-delà, le chercheur estime qu'il faut que les parents y soient représentés « par des personnes, élues ou non, et que des figures de parents en deviennent les médiateurs, voire les traducteurs pour les familles immigrées, pour faire entendre la voix de ceux qui ne rentreront

FINANCEMENTS

## Les fondations familiales, au service du bien commun

**Le budget annuel de l'association Coup de pouce est financé à 80 % par du mécénat, dont près de la moitié vient de fondations familiales, c'est-à-dire des fondations dont le budget est issu d'un patrimoine personnel. Depuis 2012, 70 d'entre elles, comme la fondation Mérieux, la Fondation financière de l'Echiquier ou encore la fondation Hippocrène, sont regroupées en une seule association, baptisée « Un esprit de famille ». Comme l'explique sa vice-présidente, Bénédicte Gueugnier, celle-ci vise notamment à leur offrir de la visibilité. Elle décrit ces fondations comme un « outil » permettant d'« organiser la générosité » et de la pérenniser de génération en génération, les membres de la famille fondatrice donnant une partie de leur patrimoine afin qu'il soit redistribué à des associations agissant principalement dans le domaine social (insertion, éducation, culture...). Ensemble, les membres d'Un Esprit de famille soutiennent plus de 200 associations, à hauteur de 50 millions d'euros par an.**

*pas dans l'école car ils ne se sentent pas légitimes ou considèrent qu'ils n'ont pas à le faire.* »

D'autres initiatives proposent de fournir des clés aux parents afin de favoriser la prévention des difficultés scolaires. Ainsi, l'association Coup de pouce organise des clubs ludiques de lecture et d'écriture pour des élèves de CP dans plusieurs villes de France. Des clubs de mathématiques (CE1) et ateliers d'expression orale permettant de distinguer les registres de langage (grande section de maternelle) sont aussi proposés. « Nous voulons que ce soit une passerelle entre le monde de l'école et l'extérieur », avance Marie-Luce Pola, de Coup de pouce. Tout en soulignant que « le dispositif ne consiste pas en une école des parents », elle explique que des conseils leur sont dispensés pour « prouver à leur enfant qu'ils ont confiance en lui » et le soutenir dans son apprentissage. Et ce, en dépit de tous les freins qu'ils peuvent eux-mêmes rencontrer, y compris la barrière de la langue. Le tout est formalisé par un contrat signé lors d'une cérémonie réunissant parents, enseignants, enfants et animateurs des ateliers. Depuis le lancement du dispositif en 1989, 120 000 enfants en ont bénéficié. ■ B. W.

### Espace parents dans l'école élémentaire Gantelles, à Rennes.

Depuis 2013, la loi exige la mise en place de tels espaces dans les établissements.

